

Attestation d'aisance aquatique

Cette attestation de réussite* est obligatoire pour la pratique des activités suivantes : voile, windsurf, catamaran, trimaran, croisière, optimist, wakeboard, ski nautique, kitesurf, surf des vagues, canyoning, raft, beach kayak, eaux vives et canoë-kayak.

Je soussigné(e).....titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du code du sport en vigueur, l'encadrement contre rémunération d'une des activités suivantes : la natation, la voile, le canyoning, le surf de vagues et le canoë-kayak.

Titulaire du (cocher la case) :

- BNSSA n° carte pro
- BEESAN..... n° carte pro
- MNS n° carte pro
- BEES Canoë-Kayak Voile Surf n° carte pro
- BPJEPS Canoë-Kayak Voile Surf n° carte pro
- Si autre qualification (joindre copie du diplôme)

Certifie que :

Prénom : Nom :

Date de naissance : a réalisé **avec succès les 5 épreuves** suivantes :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Fait le : à :

Signature